



Co-funded by
the European Union



MANUEL POUR L'INTÉGRATION DES PRATIQUES VERTES, NUMÉRIQUES ET DE RÉSEAU



LESVOS
SOLIDARITY



Ce document est issu du projet Erasmus+ « Reconnecter l'éducation aux personnes sans-abri ». Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission ne saurait être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.



**Co-funded by
the European Union**

Toutes les images utilisées sont libres de droits.

Licence Creative Commons : Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution-Partage à l'Identique, qui autorise son téléchargement et son partage à condition que les auteurs soient crédités, mais il ne peut être modifié d'aucune manière ni utilisé à des fins commerciales.



Contenu

Introduction

Cadre conceptuel et réglementaire

- Objectifs de développement durable (ODD)

pratiques vertes

- Avantages
- Comment ces pratiques peuvent-elles être intégrées ?

pratiques numériques

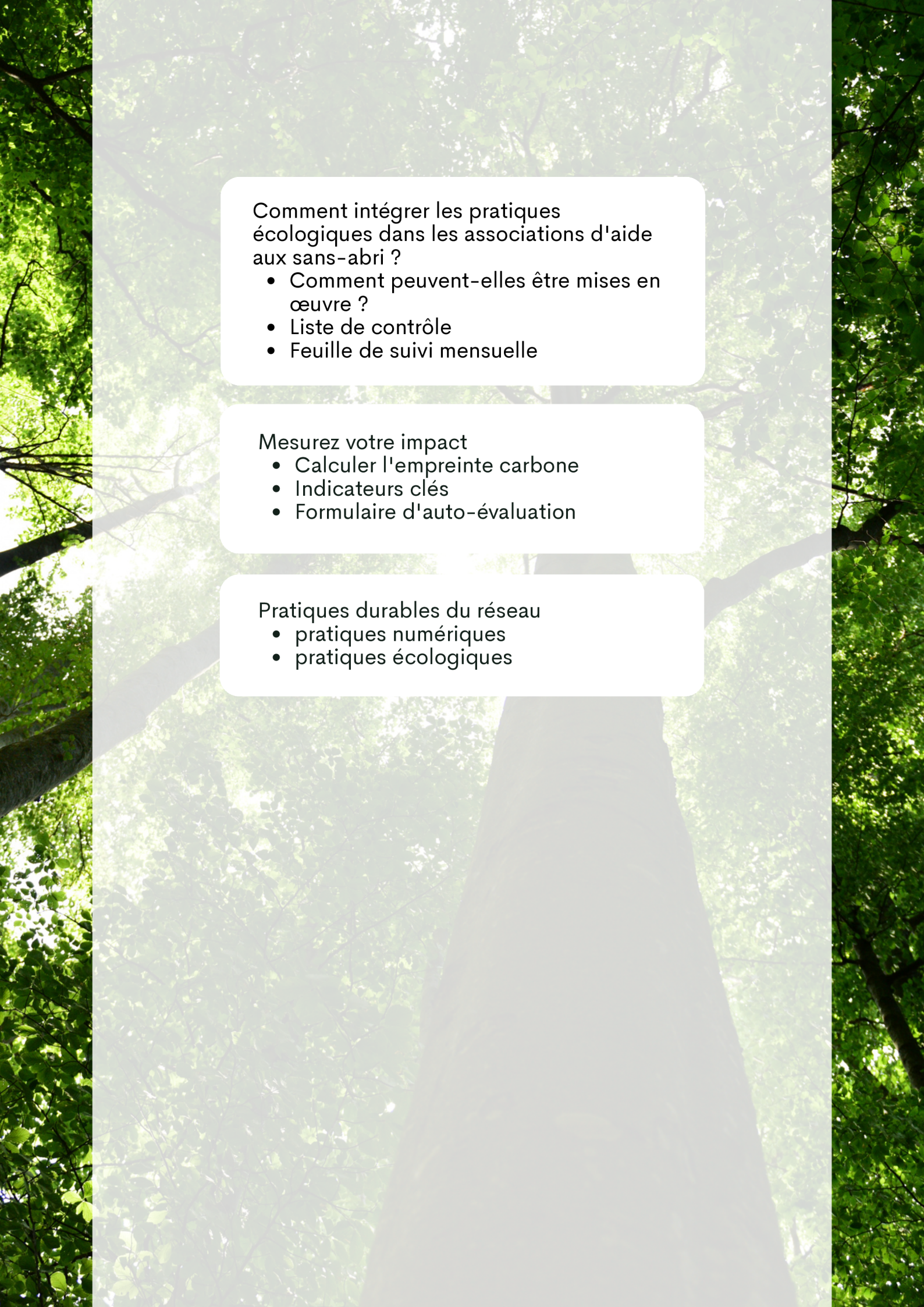
- Avantages
- Comment ces pratiques peuvent-elles être intégrées ?

Comment se fixer des objectifs

- Qu'est-ce qui fait d'un objectif un objectif réalisable ?
- Étapes pour fixer des objectifs

Comment intégrer les pratiques écologiques dans un centre de formation pour adultes

- Comment peuvent-elles être mises en œuvre ?
- Liste de contrôle
- Feuille de suivi mensuelle



Comment intégrer les pratiques écologiques dans les associations d'aide aux sans-abri ?

- Comment peuvent-elles être mises en œuvre ?
- Liste de contrôle
- Feuille de suivi mensuelle

Mesurez votre impact

- Calculer l'empreinte carbone
- Indicateurs clés
- Formulaire d'auto-évaluation

Pratiques durables du réseau

- pratiques numériques
- pratiques écologiques



Introduction



La mise en œuvre de pratiques écologiques dans les institutions éducatives et sociales est un aspect essentiel de la lutte contre le changement climatique, car « la crise climatique représente l'une des plus grandes menaces pour le développement durable et exige une action urgente aux niveaux mondial, national et local »[1]. Selon l'UNESCO, la durabilité n'est pas seulement un enjeu environnemental, mais aussi social et pédagogique. L'UNESCO a présenté l'Éducation au développement durable (EDD) comme une stratégie pour transformer l'apprentissage tout au long de la vie et comme un élément fondamental pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD)[2].

Cependant, des données récentes montrent que 47 % des programmes d'éducation nationale dans 100 pays ne font aucune référence au changement climatique et que seulement 40 % des enseignants se sentent à l'aise d'enseigner sur le changement climatique, dont seulement 20 % sont capables d'expliquer comment agir[3].

Dans ce contexte, et dans le cadre du projet Erasmus+ « Reconnecter l'éducation aux personnes sans-abri », nous avons élaboré le MANUEL D'INTÉGRATION DES PRATIQUES VERTES, NUMÉRIQUES ET EN RÉSEAUT. Ce manuel vise à sensibiliser à la nécessité d'intégrer des pratiques vertes au sein des organisations éducatives et sociales, et à accompagner leur mise en œuvre. Nous souhaitons leur faire comprendre que l'intégration de ces pratiques ne requiert ni ressources importantes, ni structures complexes, ni expertise technique, mais plutôt une approche pragmatique, adaptée et accessible aux spécificités de chaque organisation.

Dans cette optique, ce manuel propose des outils, des conseils et des exemples concrets (mis en œuvre au sein des entités sociales et éducatives du réseau pour l'inclusion des personnes sans domicile fixe), ainsi que des sections spécifiques pour la mise en œuvre de ces pratiques dans les centres éducatifs pour adultes et dans les associations spécialisées dans l'aide aux sans-abri.



Cadre Conceptuel



L'Agenda 2030 se concrétise par 17 Objectifs de développement durable, qui abordent les défis sociaux, économiques et environnementaux.

Nous avons sélectionné les ODD qui sont clairement liés à l'intégration de pratiques écologiques, numériques et en réseau dans les associations d'aide aux sans-abri et les centres de formation pour adultes. Nous les avons également associés à des actions concrètes, pratiques et accessibles, pouvant être mises en œuvre dans ces organisations.



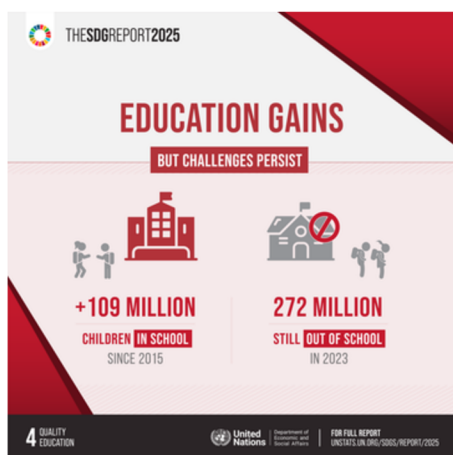
ODD 1. Éliminer la pauvreté

Elle vise à éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes dans le monde entier.

Comment les organisations peuvent-elles apporter leur soutien ?

- Aider les usagers à accéder aux services sociaux, à la santé, au logement, à la formation et à l'emploi.
- Faciliter l'accès au soutien dans les procédures numériques et administratives.
- Développer ses compétences personnelles, sociales et numériques.
- Travailler en réseau avec d'autres entités pour améliorer les soins.
- Promouvoir les activités qui renforcent l'autonomie et la participation.





ODD 4. Éducation de qualité

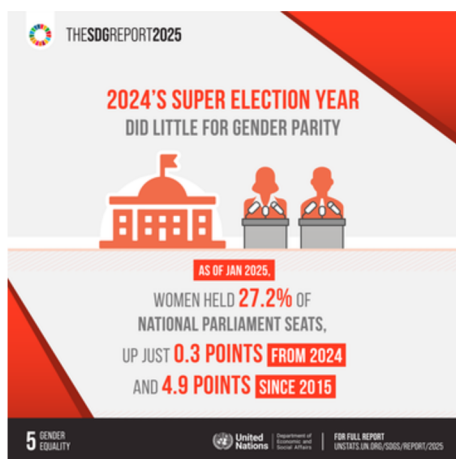
Garantir une éducation inclusive, équitable et de qualité, ainsi que promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, est un objectif central pour les centres d'éducation des adultes et les organisations sociales qui mènent des activités de formation.

Grâce à des activités éducatives, il est possible de développer des compétences écologiques, numériques, civiques et sociales, notamment chez les adultes en situation de vulnérabilité.

Comment les organisations peuvent-elles apporter leur soutien ?

- Intégrer du contenu sur le développement durable et l'environnement.
- Utilisation de méthodologies pratiques, participatives et adaptées.
- Création de ressources pédagogiques numériques accessibles.
- Développement d'ateliers d'alphabétisation numérique.
- Promouvoir les compétences civiques, sociales et numériques.
- Œuvrer pour le développement durable à travers des activités concrètes et proches de l'environnement.





ODD 5. Égalité des sexes

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Cet objectif est particulièrement pertinent dans les institutions éducatives et sociales, car les inégalités de genre imprègnent de nombreuses situations d'exclusion et de vulnérabilité.

Dans le contexte du sans-abrisme, il est essentiel d'intégrer une perspective de genre. Les femmes sans domicile fixe peuvent être confrontées à des formes spécifiques d'exclusion, de violence, de précarité et d'invisibilité sociale. Par conséquent, les initiatives vertes, numériques et en réseau doivent être conçues en tenant compte de ces réalités et en garantissant des espaces sûrs, accessibles et participatifs.

Comment les organisations peuvent-elles apporter leur soutien ?

- Intégrer une perspective de genre dans les activités éducatives, sociales et communautaires.
- Garantir des espaces sûrs et accessibles aux femmes sans-abri.
- Promouvoir la participation des femmes à des ateliers sur le travail vert, numérique et communautaire.
- Adapter les matériaux et les méthodologies aux différentes réalités et aux différents besoins.
- Utiliser un langage inclusif dans les documents, les communications et les activités.
- Sensibiliser l'équipe professionnelle aux inégalités de genre et à l'exclusion sociale.
- Travailler en réseau avec des entités spécialisées dans l'égalité, la violence sexiste ou la prise en charge des femmes en situation de vulnérabilité.





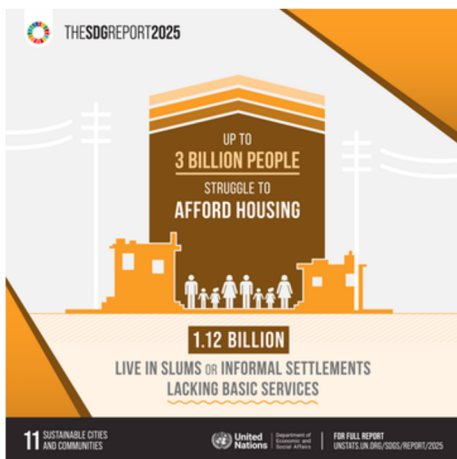
ODD 10. Réduction des inégalités

Réduire les inégalités au sein des pays et entre eux.

Comment les organisations peuvent-elles apporter leur soutien ?

- Réduire la fracture numérique grâce à des ateliers de base.
- Assister les utilisateurs dans leurs démarches en ligne.
- Adapter les supports pédagogiques aux différents niveaux, langues et besoins.
- Utiliser des outils numériques simples et accessibles.
- Empêcher que les pratiques vertes ou numériques n'excluent les personnes disposant de moins de ressources.
- Promouvoir la participation des utilisateurs aux activités de l'entité.





ODD 11. Villes et communautés durables

Elle vise à rendre les villes et les communautés plus inclusives, plus sûres, plus résilientes et plus durables.

Comment les organisations peuvent-elles apporter leur soutien ?

- Participer aux activités communautaires du quartier ou de la municipalité.
- Organiser des journées de nettoyage ou de protection de l'environnement.
- Promouvoir l'utilisation des transports en commun ou du vélo.
- Création de jardins urbains ou d'activités dans les espaces communautaires.
- Collaborer avec les conseils municipaux, les centres éducatifs et les associations locales.
- Encourager les utilisateurs à participer aux actions communautaires.





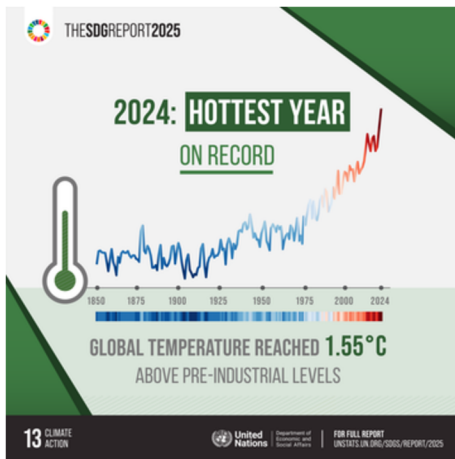
ODD 12. Production et consommation responsables

Elle encourage des modes de consommation et de production durables, notamment par une utilisation efficace des ressources et la réduction des déchets. Les Nations Unies l'associent directement à la pérennité des moyens de subsistance et à la réduction de l'impact environnemental de la consommation.

Comment les organisations peuvent-elles apporter leur soutien ?

- Réduire la consommation de papier.
- Prioriser les documents numériques.
- N'imprimer que lorsque c'est absolument nécessaire.
- Réutiliser le matériel lors des ateliers et des activités.
- Réduire les plastiques à usage unique.
- En installant des bacs de recyclage séparés.
- Privilégier les matériaux réutilisables aux matériaux jetables





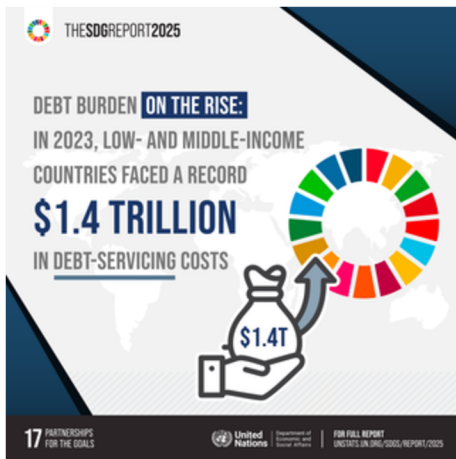
ODD 13. Action climatique

La nécessité d'adopter des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses effets.

Comment les organisations peuvent-elles apporter leur soutien ?

- Réduire les déplacements en privilégiant les réunions virtuelles chaque fois que cela est possible.
- Éteindre les lumières et les appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Utiliser un éclairage LED ou des systèmes à faible consommation d'énergie.
- Tirer parti de la lumière naturelle.
- Élaboration de campagnes de sensibilisation à l'environnement.
- Mesurer son empreinte carbone en toute simplicité.
- Évaluer périodiquement les progrès réalisés en matière de pratiques durables.





ODD 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Renforcer les partenariats pour atteindre les objectifs de développement durable. Les Nations Unies soulignent que le Programme 2030 exige une coopération entre les gouvernements, la société civile, les organisations, les citoyens et les autres parties prenantes.

Comment les organisations peuvent-elles apporter leur soutien ?

- Partage de documents numériques entre organisations.
- Participer à des réseaux locaux, nationaux ou européens.
- Collaborer avec les centres éducatifs, les associations et les administrations.
- Diffuser les bonnes pratiques.
- Utilisation d'outils numériques pour la coordination.
- Créer des ressources ouvertes et accessibles.
- Évaluer et partager les résultats obtenus.





Pratiques Vertes



Nous pensons que la mise en œuvre de pratiques écologiques dans les entités sociales, ainsi que dans les centres d'éducation des adultes, implique un changement progressif vers l'intégration de mesures plus durables, de sensibilisation et de transformation.

Grâce à la mise en œuvre de ces pratiques, nous contribuons à réduire l'impact environnemental de nos activités quotidiennes, à améliorer l'efficacité de nos entités et à promouvoir des habitudes durables parmi les usagers sans domicile fixe, les enseignants, les travailleurs sociaux, etc., tout en nous permettant de développer des compétences clés telles que la « compétence civique ».

Au sein du réseau « Reconnecter l'éducation aux personnes sans-abri », nous abordons les pratiques écologiques de manière concrète et accessible, adaptable aux spécificités de chaque organisation. Il ne s'agit pas d'investir massivement en temps et en argent, mais d'intégrer de petits gestes du quotidien qui, répétés sur la durée, font toute la différence.



Avantages

- Réduisez l'impact environnemental des activités de votre organisation.
- Promouvoir l'utilisation efficace des ressources.
- Améliorer l'image sociale de l'entité.
- Promouvoir les valeurs durables.
- Promouvoir les saines habitudes.
- Faciliter la participation des utilisateurs aux actions communautaires.
- Contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Comment ces pratiques peuvent-elles être intégrées ?



Gestion des
ressources



Gestion des
déchets



mobilité
durable



conscience
environnementale



Gestion des ressources

- Réduire la consommation de papier.
- Utilisez des documents numériques.
- N'imprimez que lorsque c'est absolument nécessaire.
- Utilisez des ampoules LED, éteignez les lumières et les appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Privilégiez les matériaux réutilisables aux matériaux jetables.



Gestion des déchets

- Installez des poubelles pour le papier, le plastique et les déchets organiques.
- Réduisez l'utilisation de plastiques à usage unique en utilisant des plastiques réutilisables.
- Réutilisez le matériel pour les ateliers et les activités pédagogiques autant que possible.



mobilité durable

- Privilégiez les réunions virtuelles chaque fois que c'est possible.
- Encourager l'utilisation des transports en commun ou du vélo.



conscience environnementale

- Mener des campagnes internes de recyclage et de sensibilisation à l'environnement.
- Créer des jardins urbains dans les écoles et les associations, si possible.
- Mener des campagnes internes d'économie d'énergie.

Par où commencer ?

Nous recommandons d'intégrer progressivement les pratiques écologiques et de les adapter aux capacités de chaque organisation. Il n'est pas nécessaire de mettre en œuvre des changements majeurs immédiatement. De petites actions quotidiennes, menées dans la durée et impliquant tous les membres de l'organisation, peuvent avoir un impact significatif.

Pour commencer, nous recommandons :

01

Réaliser une analyse des habitudes et pratiques durables mises en œuvre par l'entité.

02

Identifier les mesures simples et réalistes que nous pouvons améliorer.

03

Fixez-vous des objectifs précis et réalisables.

04

Impliquez l'équipe et les utilisateurs de l'organisation.

05

Évaluer les progrès périodiquement.



Pratiques Numérique



Pour les adultes sans-abri, la numérisation représente parfois un obstacle supplémentaire, car de nombreuses procédures liées à l'administration publique, aux services sociaux, à l'accès au logement, à la santé ou à l'emploi nécessitent désormais des compétences numériques de base.

En ce sens, nous pensons que la mise en œuvre de pratiques numériques dans les entités sociales et éducatives améliore non seulement le fonctionnement interne de l'entité et contribue à la construction d'un monde plus durable, mais contribue également à promouvoir l'inclusion de ses utilisateurs, en leur permettant d'acquérir des compétences numériques pertinentes pour leur vie quotidienne.

Avantages



- Elle facilite la communication interne et externe.
- Elle permet le développement de méthodologies de travail flexibles et collaboratives.
- Réduire la consommation de papier et les déplacements.
- Améliorer l'accès à l'information.
- Elle favorise l'inclusion des utilisateurs.
- Cela facilite la mise en réseau.
- Il vous permet de créer des documents et des ressources accessibles.

Comment ces pratiques peuvent-elles être intégrées ?



Communication
et collaboration



Formation
numérique



inclusion
numérique



Réseautage



Diffusion et
sensibilisation



Communication et collaboration

- Utilisez des plateformes de visioconférence pour vos réunions en ligne (Google Meet, Zoom, Teams...).
- Créez des calendriers partagés pour faciliter la collaboration. Par exemple, Google Agenda.
- Utilisez des plateformes de collaboration comme Trello, Google Drive, Dropbox, Slack...
- Utilisez des applications de communication (WhatsApp, e-mail...).



Formation numérique

- Créer des ressources pédagogiques numériques accessibles.
- Utilisez des ressources audiovisuelles et interactives.
- Faciliter l'accès aux plateformes d'apprentissage en ligne.
- Adapter les supports pédagogiques aux différentes langues et aux besoins spécifiques.



inclusion numérique

- Animer des ateliers de compétences numériques de base.
- Pour aider les utilisateurs dans les procédures en ligne.
- Faciliter l'utilisation du courrier électronique et des outils en ligne.
- Promouvoir un accès sûr et responsable à Internet.



Réseautage

- Partage de ressources et de documents numériques entre entités.
- Participez aux réunions et activités virtuelles.
- Promouvoir les espaces collaboratifs en ligne.
- Utiliser les plateformes numériques pour la coopération internationale.



Diffusion et sensibilisation

- Utilisez les réseaux sociaux pour promouvoir vos activités et vos ressources.
- Privilégier les formats numériques aux documents imprimés.
- Créer des contenus et des supports audiovisuels accessibles.
- Diffuser des ressources éducatives libres et gratuites.

Par où commencer ?

Nous recommandons d'intégrer les pratiques numériques progressivement et de les adapter aux capacités de chaque organisation. Il n'est pas nécessaire de mettre en œuvre des changements majeurs immédiatement. De petites actions quotidiennes, menées dans la durée et impliquant tous les membres de l'organisation, peuvent avoir un impact significatif.

Pour commencer, nous recommandons :

01

Analyser les besoins numériques de l'entité et des utilisateurs.

02

Identifier des outils numériques simples et utiles.

03

Constituez l'équipe progressivement.

04

Offrir aux utilisateurs des espaces d'apprentissage numérique.

05

Promouvoir une utilisation accessible, sûre et responsable des technologies.

06

Évaluer périodiquement les progrès et les difficultés rencontrées.



Comment paramétrer objectifs



Pour que l'intégration de pratiques vertes, numériques et durables soit réaliste et pérenne, il est conseillé de transformer les idées générales en objectifs concrets et précis. L'objectif n'est pas de bouleverser d'un coup l'ensemble du fonctionnement d'une organisation, mais plutôt d'identifier des améliorations simples, adaptées à ses ressources, ses espaces et son personnel, et pouvant être mises en œuvre progressivement.

Qu'est-ce qui fait d'un objectif un objectif réalisable ?



- Réaliste. Il doit être faisable avec les ressources disponibles, en tenant compte du temps, du matériel, des espaces et des caractéristiques des participants.
- Soyez précis. Vous devez clairement indiquer ce que vous souhaitez améliorer. Plus l'objectif est précis, plus il sera facile d'organiser les actions nécessaires pour l'atteindre.
- Mesurable. Il doit permettre de vérifier si l'objectif a été atteint. À cette fin, il est utile de définir comment le résultat sera évalué : par l'observation, la participation, la réduction de la consommation, l'utilisation des matériaux, les relevés mensuels ou l'évaluation d'équipe.

EXEMPLE

- Réduire la consommation de papier dans les activités de l'entité.
- Améliorer le tri des déchets dans les espaces communs.
- Accroître la réutilisation des matériaux lors des ateliers ou des activités.
- Réduisez l'utilisation de matériaux jetables.
- Adoptez des habitudes d'économie d'énergie.
- Accroître la participation aux pratiques durables.
- Intégrer le développement durable aux activités existantes.
- Améliorer l'accessibilité des ressources numériques.
- Réduire les barrières numériques.
- Accroître la sensibilisation environnementale des participants.



IDENTIFIER UN BESOIN SPÉCIFIQUE

La première étape pour se fixer un objectif réalisable consiste à identifier l'aspect que vous souhaitez améliorer. Pour ce faire, il est important de partir d'un besoin précis et non d'une idée trop générale.

Nous pouvons nous poser des questions comme :

- Quelle pratique durable souhaitons-nous améliorer ?
- Quel aspect de notre fonctionnement quotidien génère le plus de consommation ou de déchets ?
- Dans quels domaines ou activités constatons-nous le plus de difficultés ?
- Existe-t-il des pratiques que nous avons déjà, mais que nous pourrions mieux organiser ?
- Quels sont les matériaux les plus fréquemment utilisés ?
- Imprime-t-on plus que nécessaire ?
- Les déchets sont-ils triés correctement ?
- Existe-t-il des poubelles ou des points de recyclage visibles et accessibles ?
- Les lumières, appareils ou équipements s'éteignent-ils lorsqu'ils ne sont pas utilisés ?
- Les matériaux sont-ils réutilisés avant d'en acheter de nouveaux ?
- Les participants sont-ils conscients des pratiques durables de l'organisation ?
- Existe-t-il des obstacles qui rendent la participation difficile ?
- Les outils numériques facilitent-ils le travail ou créent-ils de nouvelles difficultés ?
- Quel est le besoin qui se manifeste le plus fréquemment lors des réunions, des activités ou dans les espaces communs ?
- Quelle simple amélioration aurait un impact positif sur la vie quotidienne ?





SÉLECTIONNEZ UNE PETITE ACTION

Une fois le besoin précis identifié, l'étape suivante consiste à choisir une action simple pour commencer à y répondre. Cette action doit être simple, réalisable et facile à mettre en œuvre avec les ressources disponibles.

Nous pouvons nous poser des questions comme :

- Quelles actions concrètes pouvons-nous entreprendre pour commencer à répondre à ce besoin ?
- Peut-on l'appliquer dans un seul espace, groupe ou activité avant de l'étendre ?
- Est-ce une action facile à expliquer ?
- Peut-il être opérationnel rapidement ?
- Disposons-nous déjà des ressources nécessaires ?
- Cela nécessite-t-il un investissement financier ou pouvons-nous le réaliser avec les matériaux disponibles ?
- Qui devrait participer à sa mise en œuvre ?
- Cela représente-t-il une charge gérable pour l'équipe ?
- Les participants seront-ils capables de le comprendre et de l'appliquer facilement ?
- Peut-on maintenir cela pendant plusieurs semaines ?
- Quelles difficultés pourraient survenir ?
- Comment pourrions-nous adapter l'action si elle ne fonctionne pas comme prévu ?

EXEMPLE

- Installez un point de recyclage dans un espace commun.
- Partager numériquement le matériel d'une activité.
- Réutiliser les matériaux disponibles dans un atelier.
- Expliquez pendant quelques minutes comment trier les déchets.
- Examinez quels documents sont imprimés inutilement.
- Éteignez les lumières et les appareils une fois l'activité terminée.
- Installez une simple pancarte sur les économies d'énergie.
- Demandez aux participants quelle amélioration durable ils jugent la plus utile.

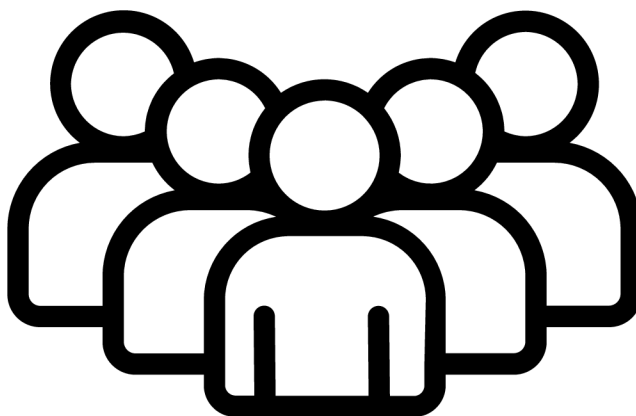


DÉFINIR QUI PARTICIPE

Une fois l'action choisie, il est important de définir qui participera et quel rôle chaque personne jouera.

Nous pouvons nous poser des questions comme :

- Qui doit être informé de cette action pour qu'elle puisse être mise en œuvre ?
- Qui sera la personne ou l'équipe chargée de sa promotion ?
- Quelles personnes seront directement impliquées ?
- Qui sera concerné par cette mesure ?
- Est-il nécessaire d'expliquer l'action au préalable ?
- Qui peut répondre aux questions pendant le processus ?
- L'action dépend-elle de l'équipe professionnelle, des individus participants, ou des deux ?
- Y a-t-il quelqu'un qui puisse aider à se souvenir de cette pratique ou à la dynamiser ?
- La participation sera-t-elle obligatoire, volontaire ou recommandée ?
- Répartissons-nous les tâches équitablement, ou retombent-elles toujours sur la même personne ?
- Cette action peut-elle être intégrée à une activité existante ?
- Faut-il adapter l'explication aux différents niveaux de compréhension, de langue ou de compétences numériques ?
- Comment allons-nous recueillir les commentaires des participants ?
- Qui vérifiera si l'action fonctionne ?





FIXER DES DÉLAIS

Une fois l'action choisie et les participants identifiés, il est important de définir un calendrier précis. Ce calendrier doit être réaliste et proportionné au type d'action. Certaines mesures peuvent être mises en œuvre en quelques jours seulement, comme l'affichage d'une affiche informative ou la révision de documents imprimés. D'autres peuvent nécessiter plusieurs semaines, comme la réduction de la consommation de papier, l'amélioration du tri des déchets ou l'intégration de pratiques durables dans les activités existantes.

Nous pouvons nous poser des questions comme :

- Quand voulons-nous commencer ?
- Quand vérifierons-nous si cela a fonctionné ?
- S'agit-il d'une action ponctuelle ou doit-elle être maintenue pendant plusieurs semaines ?
- Avons-nous besoin de temps pour préparer le matériel, informer l'équipe ou expliquer la mesure ?
- Le délai choisi est-il réaliste compte tenu de la charge de travail actuelle ?
- Existe-t-il des dates, des activités ou des périodes dans le cadre du cours/projet qui pourraient faciliter ou entraver l'action ?
- Peut-on revoir l'objectif à la fin du mois ?
- Quel serait un objectif raisonnable à atteindre en un mois ?



- Actions simples : entre une semaine et un mois.
- Changements d'habitudes : au moins un mois d'application.
- Actions impliquant plusieurs personnes ou espaces : entre un et trois mois.
- Changements nécessitant une adaptation des matériaux ou une coordination interne : deux ou trois mois.

5

ÉTABLIR UNE MÉTHODE D'ÉVALUATION

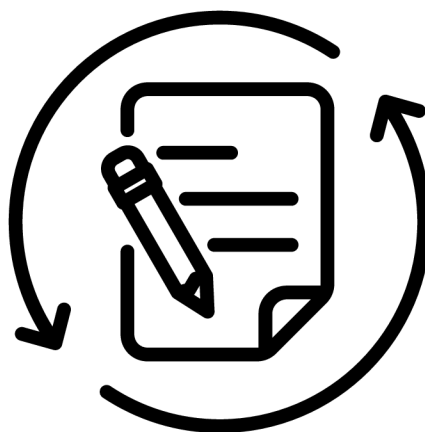
Avant de mettre en œuvre l'objectif, il est important de définir comment il sera évalué. Cela permet de vérifier si l'action a porté ses fruits, si elle est durable dans le temps et si des ajustements sont nécessaires.

L'évaluation ne doit pas nécessairement être complexe. Elle peut se faire par observation directe, à partir de simples enregistrements, ou en utilisant les outils pratiques présentés plus loin dans ce manuel, notamment la liste de contrôle et la fiche de suivi mensuel spécialement conçues pour les centres éducatifs et les associations d'aide aux sans-abri.

Ces outils nous permettent d'examiner si des pratiques durables sont appliquées, quelles difficultés sont apparues, quels progrès ont été réalisés et quelles améliorations peuvent être envisagées pour le mois suivant.

À l'issue de l'examen, l'entité peut prendre l'une des décisions suivantes :

- Poursuivez l'action. Si elle a bien fonctionné et peut continuer à être appliquée.
- Adaptez l'action. Si elle a partiellement fonctionné, mais nécessite des modifications pour être plus claire, plus accessible ou plus réaliste.
- Remplacez cette action si elle n'a pas fonctionné ou si elle ne répond pas aux besoins réels de l'entité.



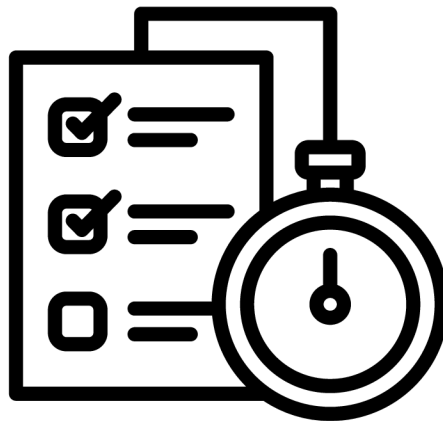


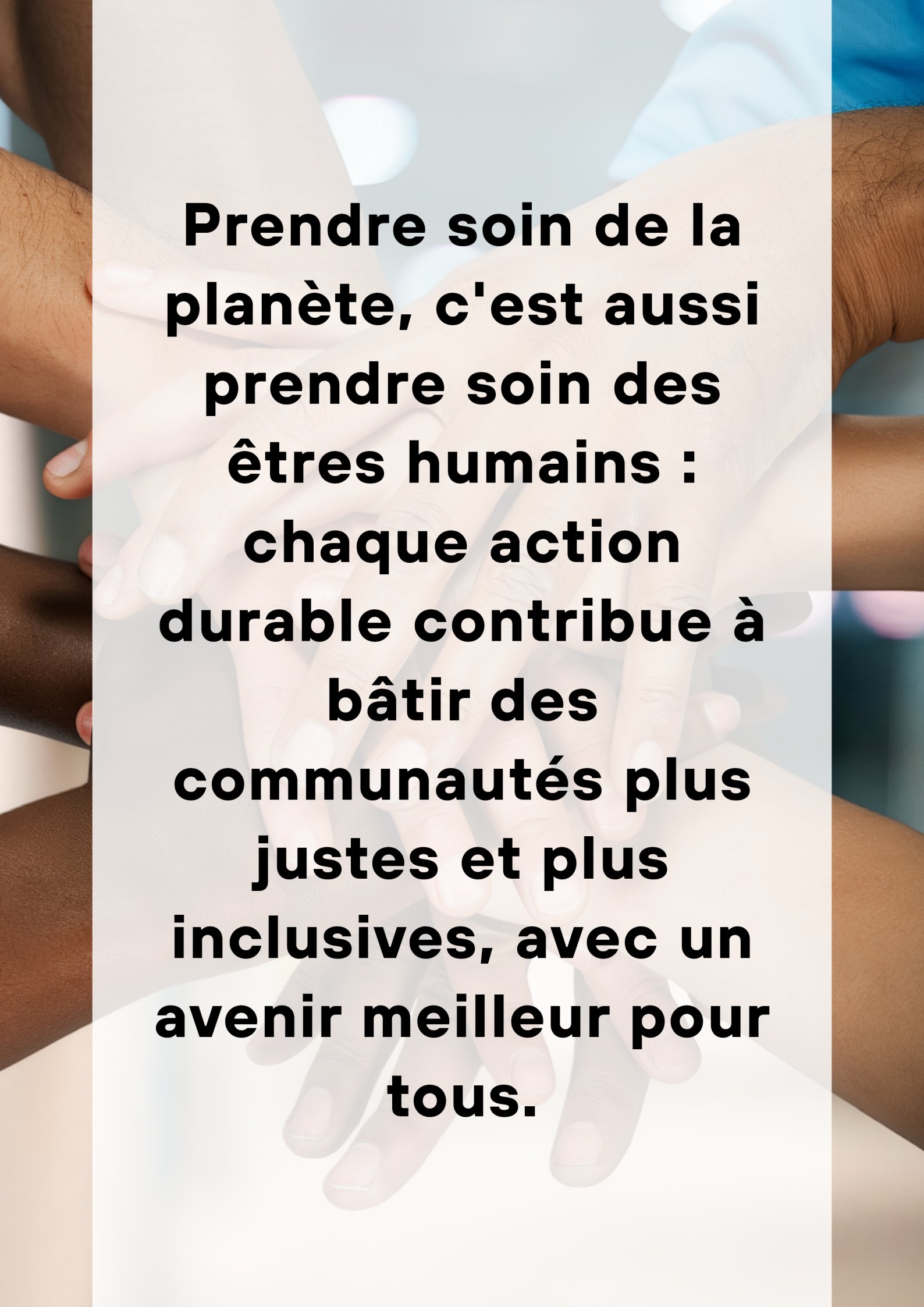
ENREGISTRER LES PROGRÈS

La dernière étape consiste à documenter les réalisations. Le rapport d'avancement mensuel permet de recueillir de manière structurée ces informations : objectifs atteints, actions entreprises, participation, évaluation, difficultés rencontrées et prochaines étapes. La grille d'évaluation permet ensuite de déterminer si les progrès accomplis se traduisent par une amélioration globale des pratiques durables de l'organisation.

Nous pouvons nous poser des questions comme :

- Quel objectif nous étions-nous fixé ?
- Quelles mesures avons-nous prises ?
- Dans quel espace, groupe ou activité a-t-il été appliqué ?
- Qui a participé ?
- Quels résultats avons-nous observés ?
- Quelles difficultés sont apparues ?
- Qu'est-ce qui a le mieux fonctionné ?
- Quels aspects faudrait-il améliorer ?
- L'action a-t-elle pu être maintenue pendant la période prévue ?
- Cet objectif doit-il être maintenu, adapté ou remplacé ?
- Quel objectif pouvons-nous nous fixer pour le mois prochain ?

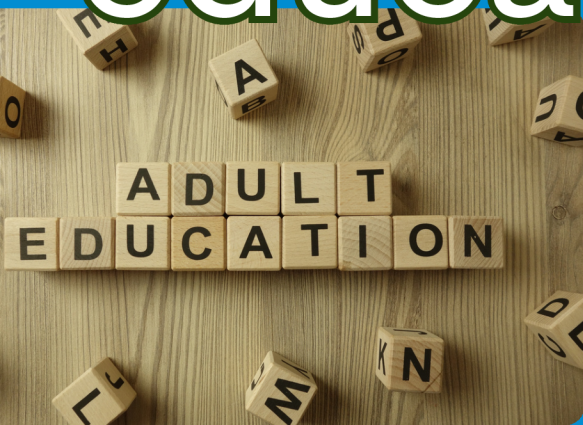




**Prendre soin de la
planète, c'est aussi
prendre soin des
êtres humains :
chaque action
durable contribue à
bâtir des
communautés plus
justes et plus
inclusives, avec un
avenir meilleur pour
tous.**



Comment intégrer les pratiques dans un centre éducatif



La mise en œuvre de pratiques écologiques dans les centres de formation pour adultes favorise non seulement la durabilité environnementale, mais encourage également les habitudes durables, promeut la participation et crée des espaces inclusifs.

De plus, nous pensons que, dans le cas des jeunes adultes sans domicile fixe, la mise en œuvre de ces pratiques au sein du centre éducatif, de manière dynamique et participative, favorise le développement de leurs compétences personnelles, sociales et civiques.

Comment peuvent-elles être mises en œuvre ?



Dans les activités éducatives

- Privilégiez les supports numériques autant que possible.
- Réutiliser le matériel lors des ateliers et des activités de groupe.
- Intégrez des contenus liés au développement durable et à l'environnement dans différentes activités de formation.
- Proposez des activités pratiques liées au recyclage, à la réutilisation ou à la protection de l'environnement.

Dans les salles de classe et les espaces communs

- Installez des bacs de recyclage séparés dans les espaces communs.
- Promouvoir la gestion collective des salles de classe et des espaces partagés.
- Réduisez l'utilisation de matériaux jetables lors des activités.
- Promouvoir l'utilisation responsable du matériel et des ressources du centre.
- Éteignez les lumières et les appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

En méthodologie éducative

- Développer des activités participatives et collaboratives.
- Favoriser le travail d'équipe et l'entraide.
- Incorporer des dynamiques pratiques et manipulatoires.
- Utilisez des activités liées à l'environnement et à la communauté.



Évaluation

Enfin, il est important d'évaluer régulièrement les activités menées et leur efficacité afin d'apporter les ajustements nécessaires à l'établissement et aux élèves. À cette fin, nous recommandons :

Utilisez des feuilles de suivi mensuelles.



Fixez-vous des objectifs modestes et réalisables.



Partager les progrès réalisés.



Valoriser la participation des étudiants.



Identifiez les activités qui fonctionnent le mieux.



liste de contrôle



Liste de contrôle

La liste de contrôle ci-dessous est conçue pour les centres de formation pour adultes souhaitant intégrer progressivement des pratiques écologiques et numériques dans leurs salles de classe, leurs activités de formation et leurs espaces communs. Son objectif n'est pas simplement d'évaluer si le centre « répond » ou « ne répond pas » aux exigences, mais plutôt d'aider à identifier les actions déjà mises en œuvre, celles en cours et celles qui pourront être intégrées dans les prochains mois.

	Ouais	Non	En cours
Les activités de formation abordent-elles des sujets tels que le développement durable, le recyclage ou la consommation responsable ?			
Des activités pratiques liées à la protection de l'environnement sont-elles menées ?			
Les exemples utilisés sont-ils pertinents pour la vie quotidienne des étudiants adultes ?			
Les supports numériques sont-ils privilégiés par rapport aux supports imprimés ?			
Les matériaux sont-ils réutilisés lors d'ateliers, d'activités de groupe ou dans le cadre de la dynamique de groupe ?			
Vaut-il mieux éviter d'imprimer des documents qui peuvent être partagés numériquement ?			
Les lumières, les projecteurs, les ordinateurs et autres appareils s'éteignent-ils lorsqu'ils ne sont pas utilisés ?			
Existe-t-il des poubelles séparées ou des points de recyclage accessibles aux étudiants ?			

	Ouais	Non	En cours
La participation active des étudiants aux pratiques durables est-elle encouragée ?			
Des activités collaboratives liées au développement durable, au réemploi ou à la consommation responsable sont-elles menées ?			
Les pratiques écologiques sont-elles liées aux compétences civiques, sociales et numériques ?			
Les ressources sont-elles accessibles aux personnes ayant différents niveaux d'éducation, de langue ou de compétences numériques ?			
Cela empêche-t-il les pratiques numériques de créer de nouveaux obstacles pour les étudiants ?			
Le centre procède-t-il à un examen périodique des activités durables qu'il mène ?			
Les suggestions des étudiants sont-elles recueillies afin d'améliorer les pratiques écologiques du centre ?			

Feuille de suivi mensuelle

Ce formulaire permet un examen mensuel de l'évolution des pratiques écologiques et numériques au sein du centre de formation pour adultes.

[illegible]

ACTIVITÉS RÉALISÉES			
ACTIVITÉ	Nombre de participants	MATÉRIAUX UTILISÉS	RÉSULTATS

SUIVI DES PRATIQUES DURABLES EN CLASSE			
	OUAIS	PARTIELLEMENT	NON
Des ressources numériques ont été utilisées.			
Les impressions inutiles ont été réduites.			
Les matériaux ont été réutilisés dans les activités			
Des efforts ont été déployés en matière de recyclage et de consommation responsable.			
Les étudiants ont participé activement			
Les supports ont été adaptés à différents niveaux.			

AUTO-ÉVALUATION
Qu'est-ce qui a le mieux fonctionné ce mois-ci ?
Quelles difficultés sont apparues ?
Quels apprentissages ou changements ont été observés chez les élèves ?

[illegible]



Comment intégrer les pratiques dans les associations de sans-abri



Dans le cadre de la mise en œuvre de pratiques écologiques au sein des associations, ONG et entités sociales qui travaillent avec de jeunes adultes sans-abri, nous ne cherchons pas à mettre en œuvre de grands changements entraînant des coûts extraordinaires, mais plutôt à intégrer de petites actions plus durables et responsables dans le fonctionnement quotidien de l'entité.

De plus, nous pensons que les pratiques écologiques peuvent favoriser la participation, la préservation des espaces partagés, le bien-être de la communauté, ainsi que le développement des compétences sociales et personnelles des usagers.

Comment peuvent-elles être mises en œuvre ?



Ateliers pratiques

- Ateliers sur le recyclage et la réutilisation des matériaux.
- Activités liées à l'entretien des espaces communs.
- Ateliers créatifs utilisant des matériaux recyclés.

Gestion des matériaux et des ressources

- Privilégier les documents numériques à l'utilisation du papier.
- N'imprimez que lorsque c'est nécessaire.
- Réutiliser le matériel pour les ateliers et les activités.
- Réduisez l'utilisation des produits jetables.

Activités communautaires

- Journées de nettoyage des espaces communautaires ou des environs.
- Participation aux activités de quartier ou communautaires.
- Création collective d'espaces plus durables au sein du centre.
- Échange ou réutilisation de matériel entre les participants.
- Projets de collaboration avec le conseil municipal, les associations locales et d'autres centres éducatifs.

consommation d'énergie

- Éteignez les lumières et les appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Profitez de la lumière naturelle autant que possible.
- Utilisez un éclairage écoénergétique.
- Promouvoir une utilisation responsable des ressources énergétiques.

Gestion des déchets

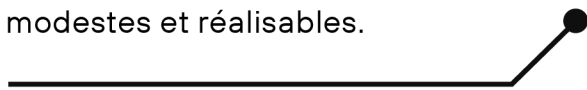
- Installez des bacs de recyclage séparés dans les espaces communs.
- Faciliter le tri des déchets.
- Réduisez l'utilisation des plastiques à usage unique.
- Promouvoir la réutilisation des matériaux.



Évaluation

Enfin, il est important d'évaluer régulièrement les activités menées et leur efficacité afin d'apporter les ajustements nécessaires à l'établissement et aux élèves. À cette fin, nous recommandons :

Fixez-vous des objectifs modestes et réalisables.



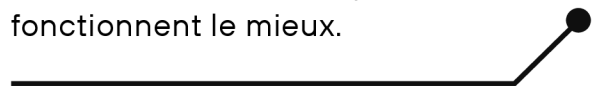
Valorisez la participation des utilisateurs.



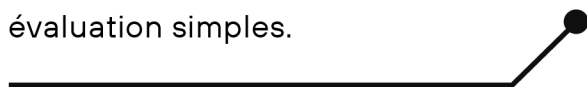
Effectuer un suivi mensuel



Identifiez les activités qui fonctionnent le mieux.



Utilisez des outils d'auto-évaluation simples.



liste de contrôle



Liste de contrôle

La liste de contrôle ci-dessous s'adresse aux associations, ONG et organismes sociaux qui accompagnent les personnes sans domicile fixe. Contrairement à celle destinée aux établissements d'enseignement, cet outil met l'accent sur le fonctionnement quotidien de l'organisme, la participation des usagers, l'entretien des espaces partagés et l'adoption de pratiques durables, sans pour autant imposer d'obligations excessives.

	Ouais	Non	En cours
L'organisation réduit-elle son utilisation de papier dans ses procédures et documents internes ?			
Les outils numériques sont-ils utilisés pour la coordination d'équipe ?			
Seuls les documents essentiels aux soins du patient sont-ils imprimés ?			
L'entretien collectif des chambres, salles à manger, salles de bains ou autres espaces partagés est-il encouragé ?			
Existe-t-il des poubelles ou des conteneurs séparés dans des zones visibles et accessibles ?			
Les informations sur le recyclage sont-elles claires, visuelles et faciles à comprendre ?			
Les utilisateurs participent-ils à des activités liées au recyclage ou à la réutilisation ?			
Les suggestions des utilisateurs sont-elles prises en compte pour améliorer les espaces ?			

	Ouais	Non	En cours
Les pratiques écologiques sont-elles abordées dans une optique de soutien plutôt que d'imposition ?			
Les matériaux sont-ils réutilisés lors d'ateliers, d'activités ou d'actions communautaires ?			
Réduit-on le nombre de produits jetables lorsqu'il existe une alternative viable ?			
Les lumières et les appareils s'éteignent-ils automatiquement lorsqu'ils ne sont pas utilisés ?			
L'éclairage naturel est-il utilisé et l'utilisation responsable du chauffage ou de la climatisation est-elle encouragée ?			
Les pratiques durables répondent-elles aux besoins réels des personnes sans-abri ?			
L'organisation participe-t-elle à des initiatives de quartier liées au développement durable, à la propreté ou à la protection de l'environnement ?			
L'équipe examine-t-elle périodiquement quelles pratiques fonctionnent et lesquelles doivent être adaptées ?			

Feuille de suivi mensuelle

Ce formulaire facilite le suivi des pratiques durables au sein des associations, ONG et organisations sociales œuvrant auprès des personnes sans-abri. Il est conçu pour consigner les progrès accomplis, les difficultés rencontrées et les propositions d'amélioration dans une perspective sociale, inclusive et réaliste.

[illegible]

ACTIVITÉS RÉALISÉES			
ACTIVITÉ	LIEU	PARTICIPANTS	RÉSULTATS
Activité de recyclage ou de réutilisation			
Améliorations des espaces communs			
Réduction de la consommation de papier ou de matériaux jetables			
conscience environnementale			
action communautaire ou de quartier			

SUIVI DES PRATIQUES DURABLES EN CLASSE

	Ouais	Partiellement	Non
Les points de recyclage sont restés visibles et accessibles.			
Le tri des déchets a été simplifié.			
Le matériel a été réutilisé lors d'ateliers ou d'activités.			
La consommation de papier a été réduite.			
Les économies d'énergie ont été encouragées.			
Des suggestions ont été recueillies auprès des utilisateurs			
Les actions ont été adaptées aux besoins réels de la ressource			
Les pratiques durables ont été empêchées de créer des obstacles ou de surcharger le système.			

AUTO-ÉVALUATION
Quelles personnes ou quels groupes ont participé ?
Quelle activité a suscité le plus d'intérêt ?
Quelles difficultés sont apparues ?
Quels changements ont été observés dans l'entretien des espaces ou dans les habitudes quotidiennes ?

[illegible]



Mesurez votre impact



Mesurer l'impact de nos pratiques écologiques et numériques nous permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'organisation, les actions déjà entreprises et les points à améliorer. Il ne s'agit pas de mener une évaluation complexe, mais plutôt d'utiliser des outils simples pour identifier les progrès, les défis et les pistes d'amélioration.



Calculer l'empreinte carbone

L'empreinte carbone est un indicateur qui nous permet de mesurer la quantité d'émissions de gaz à effet de serre que nous générons avec une activité, une entité, un service...

Ces émissions contribuent au changement climatique et sont liées à des aspects de notre vie quotidienne tels que les déplacements, la consommation d'énergie, la gestion des déchets...

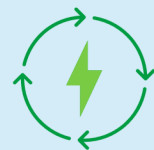
Pourquoi s'intéresser au calcul de l'empreinte carbone ?

Car cela nous permet d'identifier les activités qui génèrent le plus d'impact environnemental afin de pouvoir les réduire.

Quels aspects recommandons-nous de prendre en compte ?

consommation d'énergie

- L'utilisation que nous faisons de l'électricité dans les salles de classe ou dans les locaux scolaires
- L'utilisation du chauffage ou de la climatisation.
- Les appareils électroniques que nous utilisons quotidiennement.



Déplacements

- Le nombre de voyages effectués.
- L'utilisation des transports en commun ou de véhicules privés pour se rendre au travail.



Consommation de matériaux

- Quelle quantité de papier utilisons-nous ?
- L'utilisation de matériaux jetables.



Gestion des déchets

- Stock de bacs de recyclage
- L'utilisation des plastiques



Comment mesurer notre empreinte carbone ?

Nous vous suggérons de compléter le tableau ci-dessous afin d'évaluer facilement l'impact environnemental de votre organisation. Cela nous permettra d'apporter des améliorations et de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Sélectionnez l'option appropriée dans chaque section :

- 2 points = Oui, c'est généralement fait.
- 1 point = Parfois ou partiellement.
- 0 point = Non effectué.

PORTÉE	PRATIQUES DURABLES	0	1	2	TOTAL
Consommation de matériaux	Les documents numériques sont privilégiés par rapport aux documents papier.				
Consommation de matériaux	Il n'est imprimé qu'en cas d'absolue nécessité.				
consommation d'énergie	Les lumières et les appareils sont éteints lorsqu'ils ne sont pas utilisés.				
consommation d'énergie	Des ampoules LED ou des systèmes à faible consommation d'énergie sont utilisés.				
consommation d'énergie	L'utilisation du chauffage et de la climatisation est surveillée.				
Gestion des déchets	Il y a des bacs de recyclage séparés.				
Gestion des déchets	Les plastiques à usage unique sont en voie de réduction.				

PORTÉE	PRATIQUES DURABLES	0	1	2	TOTAL
Gestion des déchets	Les matériaux sont réutilisés lors d'ateliers ou d'activités.				
Déplacements	Des réunions virtuelles sont organisées lorsque cela est possible.				
Déplacements	L'utilisation des transports publics ou durables est encouragée.				
Conscience	Des activités de sensibilisation à l'environnement sont menées				
Conscience	Les utilisateurs participent à des pratiques durables				
Gestion	L'organisation intègre des objectifs de développement durable dans ses activités				
Gestion	L'équipe connaît bien les pratiques écologiques de l'organisation.				
RÉSULTAT FINAL					
SCORE TOTAL					

Comment interpréter les résultats ?

22 à 28 points | Niveau élevé

L'organisation intègre systématiquement des pratiques durables et entretient une forte culture environnementale.

14 à 21 points | Niveau intermédiaire

L'organisation développe déjà certaines pratiques durables, même si certains aspects peuvent encore être renforcés ou systématisés.

7 à 13 points | Niveau de base

Des actions durables ont été entreprises, mais des améliorations restent possibles dans différents domaines.

0 à 6 points | Niveau débutant

Il est recommandé de commencer par intégrer des mesures progressives et modestes et de sensibiliser l'équipe et les utilisateurs.

Que pouvons-nous faire en fonction de notre résultat ?

Cette auto-évaluation vise à sensibiliser chacun afin d'identifier les outils qui nous permettront de nous améliorer. Ce processus peut être progressif et se dérouler par petites étapes, car toutes les organisations n'ont pas la capacité de mettre en œuvre tous les changements possibles. L'essentiel est de contribuer au mieux de nos capacités.

Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations basées sur les résultats que vous avez obtenus :

Niveau débutant

L'essentiel est de commencer par des actions simples et peu importantes, faciles à maintenir dans le temps. Par exemple :

- Réduisez la quantité de papier.
- Utilisez les documents numériques autant que possible.
- Remplacez les matériaux jetables par des matériaux réutilisables.
- Privilégiez les réunions virtuelles pour réduire les déplacements.
- Placez les bacs de recyclage
- Organiser des ateliers de sensibilisation théorique pour l'équipe et les utilisateurs.

Niveau de base :

L'essentiel est de consolider les mesures que vous avez déjà commencé à mettre en œuvre. Par exemple :

- Fixez-vous des objectifs précis.
- Mener des campagnes internes.
- Privilégiez les réunions virtuelles pour réduire les déplacements.

Niveau intermédiaire.

L'organisation ayant déjà mis en œuvre plusieurs pratiques respectueuses de l'environnement, la prochaine étape pourrait consister à systématiser ces actions. Par exemple :

- Évaluer les progrès périodiquement.
- Pour rendre les campagnes de sensibilisation plus pratiques et participatives.

Niveau élevé.

Dans ce cas, nous recommandons :

- Continuez d'évaluer l'impact
- Partager les meilleures pratiques avec d'autres organisations
- Aider d'autres entités à intégrer des pratiques durables.

Indicateurs Clés

Les indicateurs permettent de mesurer facilement les progrès d'une organisation dans la mise en œuvre de pratiques écologiques et numériques. Nous proposons ci-dessous des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour mesurer nos progrès. Nous estimons qu'il est important que les organisations définissent leurs propres buts et objectifs pour chaque indicateur.

Indicateurs quantitatifs

- Nombre de documents imprimés par mois
 - Nombre de documents numériques utilisés
 - Nombre de réunions virtuelles organisées
 - Nombre d'activités de sensibilisation à l'environnement réalisées
 - Nombre de personnes participant à des activités durables
 - Nombre de bacs de recyclage installés
 - Quantité de matériaux réutilisables utilisés
 - Nombre de déplacements évités grâce aux réunions en ligne
 - Nombre d'ateliers d'alphabétisation numérique organisés
 - Nombre d'utilisateurs formés aux compétences numériques
-

Indicateurs qualitatifs

- Niveau de sensibilisation environnementale de l'équipe
 - Niveau d'implication de l'équipe et des utilisateurs
 - Niveau de connaissances en matière de recyclage et de durabilité
 - Niveau de satisfaction à l'égard des outils numériques utilisés
 - Autonomie numérique des utilisateurs
 - Degré de collaboration entre les entités via les outils numériques
 - Intégrer des habitudes durables dans la vie quotidienne
-



Enregistrer auto-évaluation

PORTÉE	PRATIQUES DURABLES			
pratiques vertes	L'organisation utilise-t-elle des documents numériques chaque fois que cela est possible ?			
pratiques vertes	Cela permet-il de réduire la consommation de papier et les impressions inutiles ?			
pratiques vertes	Existe-t-il des systèmes de recyclage accessibles dans l'État ?			
pratiques vertes	Des matériaux réutilisables ou recyclables sont-ils utilisés ?			
pratiques vertes	Les économies d'énergie sont-elles encouragées dans ces installations ?			
pratiques vertes	Des activités de sensibilisation à l'environnement sont-elles menées ?			
pratiques vertes	Les utilisateurs participent-ils à des pratiques durables ?			

PORTÉE	PRATIQUES DURABLES			
pratiques numériques	L'organisation utilise-t-elle des outils numériques pour la coordination interne ?			
pratiques numériques	Des réunions virtuelles sont-elles organisées lorsque cela est possible ?			
pratiques numériques	Des ressources éducatives numériques sont-elles utilisées ?			
pratiques numériques	L'organisation propose-t-elle une formation de base aux compétences numériques ?			
pratiques numériques	Les utilisateurs bénéficient-ils d'une assistance pour effectuer les démarches en ligne ?			
pratiques numériques	L'organisation utilise-t-elle des outils numériques accessibles et faciles à utiliser ?			

PORTÉE	PRATIQUES DURABLES			
Réseautage	L'organisation partage-t-elle des ressources ou des expériences avec d'autres organisations ?			
Réseautage	Participez-vous à des activités ou des projets collaboratifs ?			
Réseautage	Les outils numériques sont-ils utilisés pour le travail collaboratif ?			
Réseautage	L'organisation participe-t-elle à des réseaux locaux, nationaux ou internationaux ?			

RÉSULTATS
Des aspects qui fonctionnent déjà bien
Domaines que nous souhaitons améliorer
Actions prioritaires pour les prochains mois



Stages durable du réseau



Le réseau « Reconnecter l'éducation aux personnes sans-abri » considère comme essentiel d'intégrer des pratiques durables, tant numériques qu'écologiques, à tous ses processus de travail. Ces pratiques améliorent la coordination entre les organisations, facilitent l'accès aux ressources et aux services pour les personnes sans-abri, réduisent la consommation de matériel et les déplacements, et favorisent une gestion plus efficace, accessible et respectueuse de l'environnement.

Pratiques numériques



Le réseau « Reconnecter l'éducation aux personnes sans-abri » considère l'intégration des outils numériques comme fondamentale pour les raisons suivantes :

1. Parce que la virtualisation des services après la pandémie en Europe, en particulier de nombreux processus de soins primaires qui sont désormais effectués uniquement à distance, nécessite le développement de compétences numériques et de processus à distance (obtention d'un document d'identification électronique et d'une signature numérique, accès aux plateformes de services sociaux, possession d'une adresse électronique...), notamment chez les adultes sans domicile fixe confrontés à d'importantes barrières numériques.

2. Parce qu'elle permet la création de ressources et de matériels plus adaptables et accessibles aux enseignants comme aux personnes sans abri, leur offrant la possibilité de personnaliser le langage du document ou de l'adapter à des besoins spécifiques.

3. Parce que les entités doivent améliorer leurs connaissances des nouveaux outils numériques afin de faciliter leur mise en réseau et leur internationalisation.

4. Elle permet la création de méthodes de travail plus respectueuses de l'environnement, réduisant les déplacements et les dépenses en consommables.



Coordination

- Les activités de gestion (communication, collaboration et coopération entre partenaires...) sont réalisées via Google Meet, des dossiers partagés sur Drive et l'utilisation de Agenda....



Exécution

- Travailler en collaboration avec des outils basés sur le cloud comme Google Drive.
- Faciliter l'échange d'expériences entre enseignants et formateurs à travers l'Europe, en améliorant leurs méthodes pédagogiques et leurs compétences dans les domaines où ils ne sont pas experts.





Résultats

- Tous les résultats sont disponibles en format virtuel/en ligne, sont gratuits, sous licence libre d'accès et peuvent être utilisés par tout formateur d'adultes.
- Des ressources éducatives libres ont été créées pour la formation numérique des utilisateurs, facilitant leur accès aux conditions requises pour accéder aux mesures télématiques dans les domaines des services sociaux et de l'éducation.



Évaluation

- Utilisation de programmes d'analyse de données (logiciel Graphad) pour générer des conclusions statistiques à partir des informations du questionnaire et de l'analyse quantitative.



Diffusion

- La communication s'articule autour des médias sociaux et de supports numériques tels que le site web du projet, etc.
- Activités de communication et de diffusion via les plateformes Erasmus+ :
 - Plateforme de résultats du programme Erasmus+ où sont hébergés tous les résultats obtenus.
 - Plateforme E-pale où nous créons des blogs et des groupes.



Pratiques écologiques



La lutte contre le changement climatique et la mise en œuvre de pratiques écologiques dans les entités éducatives et sociales constituent un aspect fondamental pour une gestion plus efficiente et efficace.

Par conséquent, le réseau a intégré les pratiques écologiques suivantes :



- Consommation de papier réduite.
- Des documents numériques ont été utilisés.
- Imprimé uniquement en cas d'absolue nécessité.



Nous avons réalisé une évaluation d'impact écologique du réseau, ce qui nous a permis de mesurer les progrès et l'impact positif de ce changement sur les entités concernées.



Résultats

Nous avons obtenu des résultats numériques, ainsi que ce manuel qui établit des mesures vertes, numériques et en réseau afin que d'autres entités sociales et centres d'éducation des adultes puissent les mettre en œuvre.



Activités

Nous avons mené des activités de formation interne dans chaque entité du réseau de recyclage et de sensibilisation à l'environnement, ainsi que des activités d'économie d'énergie.



Diffusion

Promouvoir des campagnes de développement durable via les médias sociaux, en publiant des messages lors de journées clés telles que la Journée internationale du changement climatique ou la Journée du recyclage.



Dans la vie quotidienne

- Installez des poubelles pour le papier, le plastique et les déchets organiques.
- Utilisez des ampoules LED, éteignez les lumières et les appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Privilégiez les matériaux réutilisables aux matériaux jetables.
- Privilégiez les réunions virtuelles chaque fois que c'est possible.
- Encourager l'utilisation des transports en commun ou du vélo.



Co-funded by
the European Union



LESVOS
SOLIDARITY

